

Université de  
Sherbrooke

## Département d'informatique

# IFT 159 – Analyse et programmation

### Plan d'activité pédagogique

Hiver 2021

---

#### Enseignant

Mikaël Fortin

Courriel : [mikael.fortin@usherbrooke.ca](mailto:mikael.fortin@usherbrooke.ca)

Local : D4-2004

Téléphone : +1 819 821-8000 x66106

Disponibilités : Sur rendez-vous

---

**Responsable(s)** : Direction du département

---

**Site web du cours** : [P:Cours\IFT159](#)

---

#### Horaire

Exposé magistral :	Lundi	10h30 à 12h20	salle D2-1060
	Jeudi	10h30 à 12h20	salle D2-1060
Exercices/laboratoires :	Mercredi	13h30 à 14h20	salle À venir

---

#### Description officielle de l'activité pédagogique<sup>1</sup>

Cibles de formation : Savoir analyser un problème, avoir un haut degré d'exigence quant à la qualité des programmes, pouvoir développer systématiquement des programmes de bonne qualité dans le cadre de la programmation procédurale séquentielle.

Contenu : Introduction aux ordinateurs. Analyse et conception de solutions informatiques : simplification, décomposition, modularisation et encapsulation. Critères de qualité : la validité, la fiabilité, la modifiabilité et les tests. Concepts de base de la programmation structurée : séquence, itération, sélection. Modélisation du traitement et modularité : concept de fonctions et d'abstraction procédurale. Concept de base de l'abstraction de données. Introduction aux concepts orientés objet : classe, constructeur, surcharge, notation UML (diagramme de classe). Récursivité. Processus logiciel personnel (PSPO).

Crédits 3

Organisation 3 heures d'exposé magistral par semaine  
1 heure d'exercices par semaine  
5 heures de travail personnel par semaine

Particularités Aucune

---

<sup>1</sup><https://www.usherbrooke.ca/admission/fiches-cours/ift159>

# 1 Présentation

Cette section présente les cibles de formation spécifiques et le contenu détaillé de l'activité pédagogique. Cette section, non modifiable sans l'approbation du comité de programme du Département d'informatique, constitue la version officielle.

## 1.1 Mise en contexte

Le cours IFT 159, Analyse et Programmation, est le premier cours d'informatique des baccalauréats en science du multimédia et du jeu vidéo, en informatique, en informatique de gestion et en mathématiques. Il ne présuppose pas de connaissance en programmation. Il ne requiert que la connaissance de l'utilisation usuelle d'un ordinateur. Comme son nom l'indique c'est un cours d'analyse de problèmes et de programmation. L'analyse consiste à l'ensemble des activités dédiées à l'étude détaillée d'un problème. La programmation comprend des activités de conception, de codage, de test et de maintenance de programmes pour ordinateurs. Dans le cadre du cours IFT 159, nous traitons des notions d'analyse, de conception, de codage et de tests. Nous ne parlons pas de la maintenance.

Une personne ou une équipe qui se voit confier le développement d'un système doit d'abord l'analyser au complet avant de penser à programmer la solution retenue. Cette approche est privilégiée dans le cours lors des études de cas. Elle pourra aussi l'être lors des travaux pratiques.

Ce cours est aussi le premier d'une chaîne de cours d'analyse de problèmes et de programmation : en S2 IFT 339 et IFT232, en S3 IFT 320 et IFT 359, puis éventuellement les cours de génie logiciel (IGL). De plus, les connaissances acquises en programmation dans ce cours sont primordiales pour les cours de IFT 209, IFT 215 et IFT 287.

## 1.2 Cibles de formation spécifiques

L'objectif du cours est d'apprendre à résoudre un problème en utilisant l'informatique. Le langage utilisé dans le cours est C++. Il est à noter que le but du cours n'est pas seulement d'apprendre le C++, mais bien le processus menant à résoudre un problème en utilisant l'informatique, et ce, avec n'importe quel langage structuré.

De façon plus précise, à la fin de cette activité pédagogique, l'étudiante ou l'étudiant sera capable :

1. de comprendre le fonctionnement d'un ordinateur dans le contexte de l'utilisation d'un outil d'élaboration d'une solution programmée ;
2. de lire et comprendre un énoncé de problème peu complexe ;
3. d'analyser un problème pour y offrir une solution algorithmique ;
4. d'illustrer un algorithme en utilisant la représentation appropriée ;
5. de mettre en œuvre un algorithme à l'aide d'un langage de programmation ;
6. de planifier des tests pour un programme ;
7. de vérifier le bon fonctionnement d'un programme ;
8. de respecter des normes et standards de programmation ;
9. d'utiliser les mécanismes élémentaires d'encapsulation orientée objet ;
10. de rédiger un programme en appliquant les principes de base de la dérivation par enrichissements successifs ;
11. de documenter la solution au moyen d'un document séparé (analyse et conception) ou d'une documentation incluse (programmation).

### 1.3 Contenu détaillé

Thème	Contenu	Nbr. d'heures	Objectifs	Travaux	Lectures
1	Brève introduction aux ordinateurs : Modèle pratique du calcul, modèle théorique du calcul, étapes de la mise en œuvre et de l'exécution d'un programme.	3	1		Chapitre 1 [1] Chapitre 1 [2] Section 1.1 [3]
2	Développement de programmes : Cycle de vie; phases de développement du logiciel : spécification, analyse, conception, programmation; notions de gestion d'effort (PSP0).	2	2, 3	✓	Chapitre 1 [1] Chapitre 2 [2] Chapitres 1 et 2 [3]
3	Introduction à la programmation : Éléments de base du C++, notions de programmes (variables, constantes, types, énoncés, fonctions, etc.); compilation.	2	3, 5, 7	✓	Chapitre 2 [1] Chapitre 2 [2] Chapitres 1 et 2 [3]
4	Les fonctions : Concept de modularité; analyse et conception descendante; fonctions (avec ou sans paramètre); paramètres (valeur, référence); fiabilité (validité, robustesse, assertions); utilisations avancées (expressions logiques, etc.); méthodes de tests.	8	2 à 8, 10 et 11	✓	Chapitres 3 et 6 [1] Chapitre 6 [2] Chapitre 4 [3]
5	Structures sélectives des langages : Expressions logiques; énoncé « if », énoncés composés, énoncé « if » emboîté, énoncé « switch »; notions d'analyse et de conception.	3	2 à 8, 10 et 11	✓	Chapitre 4 [1] Chapitre 4 [2] Section 2.4 [3] Chapitre 3 [3]
6	Structures itératives des langages : Concept d'itération; boucle conditionnelle et de comptage; analyse et conception; énoncés « while », « for » et « do... while »; boucles emboîtées.	3	2 à 8, 10 et 11	✓	Chapitre 5 [1] Chapitre 5 [2] Section 2.4 [3] Chapitre 3 [3]
7	Organisation des données et types : Représentation interne des données; création de nouveaux types simples; types énumérés; tableaux : concept et utilité des tableaux, tableaux à une dimension, tableaux à plusieurs dimensions, passage de tableaux en paramètre; types structurés (enregistrements); tableaux d'enregistrements; ensembles; utilisation d'une bibliothèque (« vector »).	7	2 à 8, 10 et 11	✓	Chapitres 7 et 9 [1] Chapitre 8 [2] Chapitres 7 et 8 [3]
8	Introduction à l'abstraction de données : Encapsulation; concepts d'abstraction de données; introduction aux classes; introduction à UML : diagramme de classes.	6	9	✓	Chapitre 10 [1] Section 11.5 [1] Chapitre 7 [2] Section 11.6 [2] Chapitre 10 [3]
9	Récursivité : Caractéristiques d'un problème récursif; exemples de problèmes récursifs.	3	3 à 5		Chapitre 12 [1] Chapitre 14 [2] Chapitre 14 [3]
10	Introduction à la complexité algorithmique : Définition; concept d'ordre de complexité; exemples.	2	3		Section 9.6 [1] Chapitre 9 [2] Section 18.3 [3]
11	Conclusion : Conclusion.	1			

1. Le cours doit comprendre au moins cinq travaux pratiques couvrant tous les sujets marqués «✓» dans le tableau.
2. Les lectures indiquées ne sont là qu'à titre indicatif. L'enseignant est libre de choisir un autre document de référence.

## 2 Organisation

Cette section propre à l'approche pédagogique de chaque enseignante ou enseignant présente la méthode pédagogique, le calendrier, le barème et la procédure d'évaluation ainsi que l'échéancier des travaux. Cette section doit être cohérente avec le contenu de la section précédente.

### 2.1 Méthode pédagogique

Une semaine comprend cinq heures de présence en classe : trois heures de cours magistral, une heure d'exercices et une heure en laboratoire.

Chaque semaine, il y aura environ trois heures d'exposés magistraux décrivant la théorie ainsi que des exemples développés au tableau. Il y aura aussi environ une heure d'exercices et d'exemples qui seront directement intégrés dans les cours magistraux. Au moins une étude de cas sera abordée : analyse de la problématique et implémentation de celle-ci. On reviendra alors sur les éléments nouveaux de langage vus dans la programmation de la solution. Il y a une heure d'assistance en laboratoire prévue à l'horaire. Elle servira principalement à faire du soutien et du dépannage technique et vous aider dans la réalisation des laboratoires et des devoirs. C'est aux étudiantes et étudiants que revient la tâche de s'organiser pour pratiquer ce qui sera vu en cours.

Compte tenu du contexte actuel (pandémie due au COVID-19), il se peut que le cours ait lieu en totalité ou en partie à distance d'une façon différente de ce qui est énoncé ci-dessus. Notez que vous en serez informés rapidement si tel est le cas.

### 2.2 Calendrier

Semaine	Date	Thème	Laboratoire
1	2021-01-11	1 et 2	Présentation de l'environnement
2	2021-01-18	2	Environnement et compilation
3	2021-01-25	3	
4	2021-02-01	4	Séquence et fonctions
5	2021-02-08	5 et 6	Sélection et itération
6	2021-02-15	7	Tableau et vecteurs
7	2021-02-22	Examen périodique	
8	2021-03-01	Relâche	
9	2021-03-08	7 et 8	
10	2021-03-15	8 et 9	Classes
11	2021-03-22	9	Tableaux
12	2021-03-29	9	Récurtivité
13	2021-04-05	10	Bibliothèques
14	2021-04-12	10 et 11	Robustesse
15	2021-04-19	Examen final	

### 2.3 Évaluation

Devoirs (8)	30 %
Laboratoires	10 %
Minitests	25 %
Examen intra	5 %
Examen final	30 %

#### Minitests

Cinq tests vous seront distribués durant la session afin d'évaluer vos compétences sur la matière vue en classe. Chaque test vaut 5%. La date d'un test vous sera communiquée en classe la semaine précédent sa tenue. Vous n'avez pas droit à vos notes ou aux appareils électroniques lors des tests, sauf lors d'avis contraire.

**Examens**

L'examen intra est considéré comme un minitest supplémentaire. L'examen final portera principalement sur l'analyse et la conception ainsi que la matière vue en classe qui n'aura pas été couverte par les tests. À moins d'avis contraire, vous aurez droit à deux feuilles de notes recto-verso écrites à la main pour l'examen final. Aucun ordinateur, téléphone cellulaire, calculatrice ou autre appareils électroniques n'est autorisé lors des examens.

**Devoirs**

Les quatre premiers devoirs ont pour but de faire comprendre les principes de base de la programmation à l'aide du langage vu dans le cours (le C++). Le cinquième devoir vous fera pratiquer seulement l'analyse et la conception d'une solution.

Les trois devoirs suivants ont pour but de vérifier que les personnes étudiantes savent analyser un problème plus complexe, concevoir une solution et finalement implémenter leur solution.

La qualité du français et de la présentation est considérée dans le résultat du travail.

**2.3.1 Qualité de la langue et de la présentation**

Conformément à l'article 17 du règlement facultaire d'évaluation des apprentissages<sup>2</sup> l'enseignante ou l'enseignant peut retourner à l'étudiante ou à l'étudiant tout travail non conforme aux exigences quant à la qualité de la langue et aux normes de présentation.

**2.3.2 Plagiat**

Le plagiat consiste à utiliser des résultats obtenus par d'autres personnes afin de les faire passer pour sien et dans le dessein de tromper l'enseignante ou l'enseignant. Vous trouverez en annexe un document d'information relatif à l'intégrité intellectuelle qui fait état de l'article 9.4.1 du Règlement des études<sup>3</sup>. Lors de la correction de tout travail individuel ou de groupe une attention spéciale sera portée au plagiat. Si une preuve de plagiat est attestée, elle sera traitée en conformité, entre autres, avec l'article 9.4.1 du Règlement des études de l'Université de Sherbrooke. L'étudiante ou l'étudiant peut s'exposer à de graves sanctions qui peuvent être soit l'attribution de la note E ou de la note zéro (0) pour un travail, un examen ou une activité évaluée, soit de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique. Tout travail suspecté de plagiat sera transmis au Secrétaire de la Faculté des sciences. Ceci n'indique pas que vous n'avez pas le droit de coopérer entre deux équipes, tant que la rédaction finale des documents et la création du programme restent le fait de votre équipe. En cas de doute de plagiat, l'enseignante ou l'enseignant peut demander à l'équipe d'expliquer les notions ou le fonctionnement du code qu'elle ou qu'il considère comme étant plagié. En cas d'incertitude, ne pas hésiter à demander conseil et assistance à l'enseignante ou l'enseignant afin d'éviter toute situation délicate par la suite.

**2.4 Échéancier des travaux**

Devoirs	Sujet	Réception	Remise	Points
Premier programme		2021-01-25	2021-02-01	3
Fonctions		2021-02-01	2021-02-08	3
Sélection et itération		2021-02-08	2021-02-15	3
Tableaux et vecteurs		2021-02-15	2021-02-22	4
Analyse / Conception		2021-02-22	2021-03-08	4
Classes		2021-03-08	2021-03-17	4
Récurtivité		2021-03-17	2021-03-29	4
Programme complexe		2021-03-29	2021-04-12	5

**2.5 Utilisation d'appareils électroniques et du courriel**

Selon le règlement complémentaire des études, section 4.2.3<sup>4</sup>, l'utilisation d'ordinateurs, de cellulaires ou de tablettes pendant une prestation est interdite à condition que leur usage soit explicitement permise dans le plan de cours.

Dans ce cours, l'usage de téléphones cellulaires, de tablettes ou d'ordinateurs est autorisées. Cette permission peut être retirée en tout temps si leur usage entraîne des abus.

<sup>2</sup>[https://www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/sciences/Etudiants\\_actuels/Informations\\_academiques\\_et\\_reglements/2017-10-27\\_Reglement\\_facultaire\\_-\\_evaluation\\_des\\_apprentissages.pdf](https://www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/sciences/Etudiants_actuels/Informations_academiques_et_reglements/2017-10-27_Reglement_facultaire_-_evaluation_des_apprentissages.pdf)

<sup>3</sup><https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>

<sup>4</sup>[https://www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/sciences/documents/Intranet/Informations\\_academiques/Sciences\\_Reglement\\_complementaire\\_2017-05-09.pdf](https://www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/sciences/documents/Intranet/Informations_academiques/Sciences_Reglement_complementaire_2017-05-09.pdf)

Tel qu'indiqué dans le règlement universitaire des études, section 4.2.3<sup>5</sup>, toute utilisation d'appareils de captation de la voix ou de l'image exige la permission de la personne enseignante.

**Note :** L'utilisation du courriel est recommandée pour poser vos questions.

### 3 Matériel nécessaire pour l'activité pédagogique

Les notes de cours seront disponibles sur Moodle et sur le lecteur réseau public.

Le manuel sur lequel est basé le cours est celui de Friedmann. L'achat de ce livre n'est pas obligatoire et est laissé à votre discrétion.

### 4 Références

- [1] FRIEDMAN, FRANK L. AND KOFFMAN, ELLIOT B. : *Problem Solving, Abstraction, and Design Using C++, Sixth Edition*. Addison-Wesley, 2011.
- [2] GADDIS, TONY AND WALTERS JUDY AND MUGANDA, GODFREY : *Starting out with C++ Early Objects (Ninth Edition)*. Pearson, 2017.
- [3] WALTER SAVITCH : *Problem Solving with C++ (9th Edition)*. Pearson, 2015.

---

<sup>5</sup><https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>



## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## Autrement dit : mentionnez vos sources

---